



BANQUE DU CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
28 janvier 2002

COMMUNIQUER AVEC : Pierre Laprise  
(613) 782-8782

**Le gouverneur de la Banque du Canada passe en revue  
les événements majeurs de la dernière année**

WINNIPEG, Manitoba — Dans un discours qu'il a prononcé aujourd'hui devant les membres du Cercle canadien de Winnipeg, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, a revu certains des défis qui se sont posés durant sa première année en fonction.

Le gouverneur a indiqué que le ralentissement mondial a constitué le principal défi de la dernière année sur la scène économique. Mais il a signalé que des changements importants étaient survenus aussi à la Banque du Canada au chapitre de la mise en œuvre de la politique monétaire. Plus précisément, il a entretenu son auditoire du succès remporté par le nouveau système d'établissement des taux directeurs à dates préétablies que la Banque a mis en place. M. Dodge a aussi exposé en détail le processus menant à la prise des décisions relatives aux taux d'intérêt.

Le nouveau système a non seulement amélioré le fonctionnement des marchés financiers et suscité de meilleurs commentaires publics, mais il a aussi renforcé les communications de la Banque avec les Canadiens, a affirmé le gouverneur. La Banque publie maintenant un communiqué à chacune des huit dates préétablies, lequel s'ajoute à ses rapports trimestriels sur la politique monétaire et aux allocutions prononcées par ses cadres supérieurs.

Toutes ces activités de communication visent à « fournir un compte rendu régulier et à jour de notre point de vue sur l'économie », a précisé M. Dodge. « Nous espérons ainsi contribuer à sensibiliser davantage le public à la situation économique canadienne et au rôle de la politique monétaire ainsi qu'à susciter plus de discussions à ce sujet. »

En ce qui a trait aux perspectives économiques, M. Dodge a déclaré que la Banque continue de prévoir que l'activité progressera de 1 à 2 % durant la première moitié de cette année. La croissance devrait s'accélérer au second semestre et afficher un rythme s'établissant entre 3 et 4 %.

Le gouverneur a aussi réitéré le point de vue qu'il a exprimé la semaine dernière, à savoir que la dépréciation du dollar canadien survenue au cours des deux dernières semaines n'aide pas l'économie canadienne et ne reflète pas non plus l'évolution positive qu'elle a connue récemment.